

PREMIÈRE LECTURE

« J'ai pris Cyrus par la main pour lui soumettre les nations » (Is 45, 1.4-6)

Lecture du livre du prophète Isaïe.

PSAUME

(Ps 95 (96), 1.3, 4-5, 7-8, 9-10ac)

R/ Rendez au Seigneur
la gloire et la puissance. (Ps 95, 7b)

DEUXIÈME LECTURE

« Nous nous souvenons de votre foi, de votre charité, de votre espérance » (1 Th 1, 1-5b)

Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Thessaloniens

ÉVANGILE

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Mt 22, 15-21)

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu.

Homélie pour le dimanche 29TOA. P. Charles BONIN

« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». C'est sans doute la phrase qui a été le plus détournée de son sens et de son contexte. A l'origine, les pharisiens posent cette question pour faire valoir les droits de leur peuple et la supériorité de la loi mosaïque contre l'occupant romain. Jésus évite le piège en distinguant ce qui relève de Dieu et des hommes : d'une part le pouvoir spirituel et d'autre part le pouvoir temporel. Sa réponse se fonde sur un argument de justice qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Cet équilibre est à l'origine du concept de laïcité et au fondement du principe de séparation des pouvoirs. On l'applique assez facilement ; en tous cas la première partie de la phrase, car même si cela ne nous plaît pas toujours, nous comprenons qu'il est juste de payer des impôts pour une répartition des richesses plus équitable et pour participer au bien commun. C'est un devoir et une nécessité pour supporter les conditions matérielles de notre existence. Nous payons pour ce que nous recevons: nourriture, transport, loisir, santé, sécurité et nous acceptons même parfois pour cela une certaine ingérence de l'Etat dans notre vie privée et des restrictions de nos libertés. Nous consentons à donner à César à proportion du bien que nous en recevons dans un équilibre qui nous semble juste. Mais est-ce que parallèlement nous rendons aussi à Dieu à proportion de ce que nous avons reçu de lui ?

Comment se fait-il qu'on ait oublié la deuxième partie de cette phrase : rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Pire... on se sert aujourd'hui de la première partie pour évacuer Dieu de notre quotidien trop occupé par les affaires de César. Dans la vie publique, on tombe parfois dans un laïcisme qui méprise les droits de Dieu et les devoirs fondamentaux de la religion. Mais

aussi dans la vie privée où Dieu est relégué au deuxième plan de nos activités quand il n'est pas tout simplement exclu à la périphérie superficielle de nos existences. Il ne s'agit pourtant pas de satisfaire de plus ou moins bon gré à des obligations légales, ni d'exécuter les termes d'un échange donnant-donnant comme c'est le cas dans le « contrat social ». C'est un rapport tout autre, celui d'une relation gratuite d'amitié. C'est le juste retour de l'Amour reçu de Dieu. Une simple réponse de gratitude à celui qui nous a tout donné.

Je t'ai donné un nom, c'est-à-dire une existence, un titre, autrement dit une valeur, une dignité, je t'ai rendu puissant, capable de participer librement à l'oeuvre de ma création...dit la première lecture. Qu'as-tu que tu n'aies reçu du maître de la vie sans qui rien n'existerait? Sans lui nous ne serions pas et nous, que lui donnons-nous en retour? Quelle action de grâce? Une heure dans la semaine et deux euros dans la quête le dimanche? Pensons-nous ainsi être quittes des bontés de Dieu sans qui nous ne serions rien? Demandons-nous vraiment quelle est la place de Dieu dans notre vie? Est-ce juste et proportionné?

Certainement pas et nous ne pourrions sans doute jamais lui rendre à la mesure de ce qu'il nous a donné. Il ne s'agit pas de s'en culpabiliser, mais de prendre conscience d'une justice et d'un certain ordre à rétablir qui nous intime intérieurement de ne pas sacrifier à César ce qui revient légitimement à Dieu. Ne soyons pas ingrats et injustes. Soyons reconnaissants et vigilants du bon équilibre relationnel de nos vies car c'est ce qui en assure le bonheur et la paix. De même qu'il n'est pas admissible de se soustraire à une loi légitime au nom de préceptes religieux, il n'est pas juste non plus, de négliger Dieu pour ses affaires humaines.

Apprenons donc de cet évangile à remettre Dieu au centre de nos vies. Émerveillons-nous humblement ses dons gratuits pour entrer dans la louange comme nous y invite le psaume : « rendez au Seigneur la Gloire et la puissance ». Voilà ce qui revient à Dieu. Adopter la devise de Jeanne d'Arc : « Dieu premier servi », c'est l'attitude fondamentale de justice. Elle évite l'hypocrisie en remettant toute chose en ordre, à sa juste place. C'est le remède contre l'affairisme stérile, les vaines querelles et les pertes de temps et d'argent. Rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César c'est au fond la condition essentielle de la paix dont nous devons être les artisans sans confondre ces deux domaines mais en permettant qu'ils soient dans un juste rapport.

Choisissons aujourd'hui cette sagesse profonde en accordant à Dieu ce que nous lui devons pour cultiver cette alliance avec lui par de justes louanges, la lecture de sa parole, la prière solitaire et communautaire, l'affirmation sans honte de notre foi qui a toute sa place dans le monde et qu'il n'est pas juste de reléguer dans le silence de la vie privée. Soyons ainsi de vrais artisans de justice et de paix dont le monde a tant besoin.